

MASTER Mention Droit Public (DP) Parcours PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT (PJS)

REFERENCE : 42ZB547G

Partenariat avec autre CFA

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2018/2019

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p align="center">Responsable pédagogique David JACOTOT Maître de Conférence UFR Droit, Sciences Economiques et Politiques</p>	<p align="center">Assistant(e) de formation Sylvie GILBERT / Tél : 03.80.39.51.89 sylvie.gilbert@u-bourgogne.fr</p> <p align="center">Ingénieur de formation Laurent JAILLET / Tél : 03.80.39.51.95 laurent.jaillet@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

Connaissances approfondies de la matière de droit du sport en lien avec les recherches effectuées au sein du Laboratoire de Droit du Sport en vue d'acquérir l'expertise requise pour être opérationnel pour le traitement des problèmes juridiques du sport.

Dans cette perspective, la formation met l'accent sur l'analyse des textes législatifs et réglementaires relatifs au sport et des décisions de justice dans ce domaine ainsi que sur la rédaction de statuts de sociétés et d'associations sportives, de contrats (travail, transfert, sponsoring...) et la résolution d'études de cas pratiques en matière sportive.

En outre, des cliniques du droit du sport permettent aux étudiants de travailler sur des problèmes juridiques à partir de situations réelles proposées par des institutions sportives et/ou publiques.

PUBLIC

- Étudiants de moins de 26 ans ayant validé un Master 1 et souhaitant étudier en alternance
- Demandeur d'emploi de moins de 30 ans inscrits au Pôle Emploi en reconversion professionnelle.

PRE-REQUIS

Sur sélection :

- 1^{ère} année Master en Droit (public ou privé), AES ou d'autres formations françaises ou étrangères et toute personne justifiant de titres universitaires ou d'acquis professionnels équivalents afin de favoriser un brassage fructueux des expériences,
- Sélection sur dossier et entretiens éventuel dans la limite des places disponibles (25),
- Soit, selon les conditions prévues par les décrets de 1985 et 2002, un dossier de Validation d'Acquis Professionnels, complétant le dossier d'inscription, qui sera examiné par la commission ad hoc.

FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs de l'UFR Droit
- Enseignants-chercheurs d'autres composantes de l'Université
- Professionnels de la filière sportive.
- Professionnels de la filière juridique du sport

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation : 528h sur 90 jours de cours (à titre prévisionnel)

Lieu de la formation : Université de Bourgogne

Rythme de la formation : 3 jours de cours par semaine (à titre prévisionnel)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- TD en groupe avec mise en situation
- Comptes-rendus de préparations d'activités dans le cadre de projets
- Mise en situation pratique dans des ateliers thématiques (Cliniques du Droit du Sport)

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Infrastructures sportives visitées.

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Date limite de dépôt des candidatures : 10 juin
Sélection pédagogique (auditions) : Première semaine de juillet

Avant d'être sélectionné

Demande du dossier de candidature pédagogique au secrétariat pédagogique de l'UFR Droit
Transmission du dossier de candidature pédagogique à l'adresse indiquée

Après acceptation pédagogique

Téléchargement du dossier d'inscription administrative : u-bourgogne.fr / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative

Inscription administrative auprès du SEFCA

Le SEFCA envoie à l'entreprise un devis, un programme et une convention de formation

Admission effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Épreuves écrites, pratiques et orales se déroulant en décembre et en avril selon les UE.
- Soutenance du mémoire lors de sa finalisation (avant fin septembre)

Les unités d'enseignement, semestres et année sont validés :

- soit par obtention de chacun des éléments qui la compose ;
- soit par compensation entre ces éléments et obtention d'une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 ;

La validation des unités d'enseignement, semestres et année entraîne la capitalisation des crédits associés. Il en est de même pour les éléments constitutifs s'ils sont individuellement porteurs de crédits.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

La formation vise à faire acquérir aux étudiants les compétences professionnels suivantes :

- Rechercher la nature juridique des questions de toute nature que peuvent rencontrer les différentes entités sportives et proposer des solutions,
- Exposer l'état du droit sur une question donnée,
- Définir des stratégies liées aux risques juridiques.

En conséquence, les étudiants issus de la formation doivent être en mesure de :

- Rechercher et analyser les règles applicables (règlements sportifs nationaux et internationaux, les conventions collectives) ;
- Rédiger les contrats liés à l'activité sportive (contrat de travail, prêt de joueurs, contrat de sponsoring, contrats commerciaux...) ;
- Rédiger les demandes de subventions et les contrats de partenariat auprès des autorités publiques ;
- Préparer les dossiers contentieux (recherche des textes et de la jurisprudence, préparation de note de plaidoirie...) ;
- Préparer et défendre des dossiers devant les instances sportives (le Comité National Olympique Sportif Français, le Tribunal Arbitral du Sport...) ;
- Concevoir des stratégies et montages contractuels (transfert de sportifs, convention entre l'association sportive et la société sportive...) ;

Débouchés :

- Les professionnels formés dans ce Master 2 sont destinés à être employés comme cadres dans les différentes structures du sport professionnel et amateur (Fédérations sportives nationales, ligues professionnelles, ligues sportives régionales et comités sportifs départementaux, clubs sportifs amateurs et professionnels) ainsi que dans les entreprises commerciales en relation avec le domaine sportif,
- La formation ouvre aussi aux différentes professions judiciaires spécialisées dans le sport (cabinets d'avocats et de conseils juridiques et fiscaux...),
- La formation donne également accès aux différents métiers de juriste du sport au sein des collectivités publiques : ministère des sports et services déconcentrés, collectivités territoriales, écoles nationales et instituts régionaux du sport (INSEP, CREPS...).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://ufr-juridique-economique.u-bourgogne.fr/formation-initiale/master.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>